

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance 23 janvier 2025

Nombre de conseillers en exercice :	14	Le vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal de la commune d'Ordizan dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Roland DETHOU, Maire en exercice.
Nombre de conseillers présents :	10	
Qui ont pris part à la délibération :	11	
Pour : 11 Contre : 0 Abs : 0		
Date de la convocation :	20/01/2025	
Date d'affichage :	20/01/2025	

Présents : Mathilde DAUBE, Thierry DESTARAC, Roland DETHOU, Nathalie DETHOU-BARBOSA, Marie-Pierre DUBARRY, Gilles GAUBERT, Didier RAFFENAUD, Gérald RAGELLE, Sophie RODRIGUES, Eric TILHAC

Absents excusés et représentés : Davide DE SOUSA MONTEIRO, Florent DUTREY, Anne-Laure GAROSTE Myriam TARISSAN représentée par Marie-Pierre DUBARRY

Secrétaire de séance : Mathilde DAUBE

<u>N° de la délibération</u>	<u>Objet de la délibération</u>
DE 2025 10	TRAVAUX ET DEMANDES DE SUBVENTIONS 2025

Monsieur le Maire indique aux membres présents du Conseil Municipal la nécessité de réaliser les travaux suivants :

- travaux de réhabilitation de la salle des fêtes ;
- travaux de chauffage à l'église ;
- création d'une aire de jeux.

Monsieur le Maire présente les devis reçus pour chacun des projets. Il propose d'accepter les devis suivants :

- travaux de réhabilitation de la salle des fêtes :
 - CAZALAS CHARPENTE : 9 882,00€ HT
 - FILBET Menuiseries : 4 884,59€ HT
 - DUTREY Florent : 600,00€ HT
 - REXEL : 2 019,51€ HT et 139,29€ HT
 - BEROT Thibaut : 11 115,00€ HT
- travaux de chauffage à l'église :
 - DUTREY Florent : 1 000€ HT
 - REXEL : 3 708,10€ HT
- création d'une aire de jeux :
 - PROLUDIC : 14 620,90€ HT

Monsieur le Maire demande à l'ensemble des membres de valider les devis proposés et de l'autoriser à demander les subventions nécessaires pour pouvoir réaliser ces travaux.

DELIBERATION : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, accepte les devis proposés et mandate Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la recherche de subventions et à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Roland DETHOU



Date de transmission de l'acte: 31/01/2025
Date de réception de l'AR: 31/01/2025
065-216503359-DE_2025_10-DE
A G E D I